



République du Bénin

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

PROJET 00074252

**PROGRAMME INTÉGRÉ D'ADAPTATION POUR LA LUTTE CONTRE LES
EFFETS NEFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA
PRODUCTION AGRICOLE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU BÉNIN
(PANA1)**

**Mission de renforcement de capacités techniques des agents des
Secteurs Communaux de Développement Agricole d'ADJOHOUN, DE
QUINHI ET DE BOPA dans le cadre de la promotion de la cuniculture**

Compte rendu

Présenté par :

Dr Orou GOUNOU N'GOBI : Directeur de l'Élevage /MAEP
Dr Byll O. KPEROU GADO : C/DGRPE, Direction de l'Élevage (DE/MAEP)
Mr Kassim MORA JEREMIE : C/DFPC, Direction de l'Élevage (DE/MAEP)
Mr Raphaël MEHOBA : Personne Ressource
Mr Basile OKE : Personne Ressource

Août 2013

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de promotion de la cuniculture dans les communes cibles vulnérables aux effets de changement climatique par le projet PANA1, une équipe de la Direction de l'Élevage avec l'assistance d'un collaborateur du Responsable Financier de PANA1 s'est rendue du 13 au 24 Août 2013 successivement dans la commune de Bopa, de Adjohoun et de Ouinhi. L'objectif de la mission était de renforcer les capacités techniques des agents des Secteurs Communaux de Développement Agricole (SCDA) des localités bénéficiaires de l'appui du projet PANA 1 en suivi d'élevage cunicole et d'établir la situation de référence en matière de cuniculture dans les différentes localités avant l'intervention de PANA 1.

Le présent rapport fait la synthèse des activités au cours de cette période dans lesdites communes.

1. Déroulement de la formation

Dans les trois communes, il s'agissait d'échanger avec les agents sur les bonnes pratiques pour un suivi correct des élevages cunicoles, d'apprécier avec les agents d'encadrement les supports techniques d'orientation conçus pour le suivi des élevages de même que les fiches de suivi et de gestion des élevages et d'établir avec ces agents un plan de suivi des élevages.

1.1. Renforcement de capacité des agents sur les pratiques de la cuniculture Ce renforcement de capacité des agents fait suite aux séances de formation des éleveurs en techniques d'élevage cunicole. En effet, après l'installation des nouveaux cuniculteurs, il était important de mettre en place un dispositif pour pérenniser l'activité. Ainsi, les agents des Secteurs Communaux de Développement Agricole (SCDA) qui sont plus proches des producteurs pourront efficacement suppléer aux interventions de la Direction de l'élevage en matière de suivi des élevages. C'est dans ce cadre que cette séance de renforcement de capacité est organisée au profit de ces agents de terrain. Les questions abordées au cours de ces séances de renforcement de capacité sont relatives aux aspects pratiques de l'élevage du lapin (habitat, alimentation, reproduction hygiène..., Les différentes maladies regroupées en quatre catégories à savoir : les maladies de l'appareil digestif, les maladies respiratoires, les maladies externes et les maladies des reproducteurs.



Figures 1 et 2 : Photos des Agents SCDA de Adjohoun au cours de la séance de renforcement de capacité

Après cette présentation des maladies et de leurs manifestations les différentes méthodes de lutte ont été discutées avec les agents sur le terrain. L'assistance a ainsi appris à prévenir les maladies par l'application des méthodes de prophylaxie sanitaire et médicales puis à traiter les animaux en cas de survenance des maladies.



Figure 3 : Photo de famille à la séance de formation à Adjohoun

1.2. Présentation des fiches de suivi

Des fiches de suivi des élevages confectionnées à cet effet ont été exposées aux participants afin d'avoir leur appréciation technique et leur amendement pour tenir compte des réalités des différents milieux. Au total, les fiches ont porté sur le mouvement du cheptel, sur la carrière des reproducteurs, la gestion de l'élevage, le suivi sanitaires (voir les fiches)

1.3 Visite de terrain

Après les séances en salle une visite a été organisée en direction de tous les élevages bénéficiant de l'appui de PANA1. Cette visite avait pour but de faire toucher du doigt aux agents les réalités de la cuniculture dans les milieux.

Pour se faire, deux équipes étaient formées et chacune d'elles devraient se rendre auprès des bénéficiaires et des anciens éleveurs.

A l'issue de ces visites de terrain, il a été remarqué que les bénéficiaires s'occupent bien des élevages installés en général. Cependant, des cas de maladies ont été enregistrés dans les élevages. Les plus remarquables sont dues à des erreurs d'alimentation et surtout aux problèmes d'hygiène dans les élevages. Des cas de diarrhée, gale, et des maladies respiratoires ont été constatés dans les élevages.



Figure 4 : visite des élevages au cours de la formation



Figure 5 : une femme éleveur en train de servir à manger à ces animaux lors de la visite de terrain des

2. Etude de la situation de référence dans les communes cibles pour l'élevage du lapin

En marge de cette formation des agents de terrain, l'équipe a procédé à l'analyse de la situation de référence dans les trois villages cible de PANA1 pour la promotion de la cuniculture. L'objectif assigné à cette mission était de connaître le niveau de connaissance et de maîtrise de la cuniculture dans les villages cibles.

Au total, les trois villages ont connu de par le passé des expériences en élevage cunicole. Il s'agit pour les trois villages des expériences portées par le Projet d'Appui au Développement Participative de la Pêche Artisanale (PADPPA) du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) dans les villages de Sèhomi, Houédo Wo et Sagon. Des éleveurs volontaires ont été formés et par groupement des équipements (cages pour l'élevage du lapin et autres accessoires ont été mis en place. Chaque groupe a reçu des animaux pour démarrer les activités. Aujourd'hui, aucun des élevages n'a résisté au temps d'abord par manque de suivi. Par la suite, le mode de gestion par le groupe où il n'y a pas de responsable pour l'élevage n'a pas parmi de faire de ces élevages des activités viables et rentables. Personne ne voulait s'engager pour aller chercher à manger aux animaux alors que chaque membre du groupe veut avoir son

mot à dire dans la gestion de l'exploitation. Conséquence, toutes les exploitations ont été abandonnées et les animaux ont été décimés.

En plus de l'expérience avec PADPPA, le village de Sèhomi a connu une expérience d'appui à la cuniculture avec **BORN ET FONDEN**. Là aussi, les bénéficiaires ciblés ont été formés en technique d'élevage du lapin. Ils ont reçu des animaux et des équipements. Par manque de suivi, tous les animaux ont donc été décimés.

Dans l'ensemble les expériences que ces villages ont connues dans le passé n'ont pas été concluantes surtout par manque de suivi des élevages. Il convient de ce fait de conclure que seul un bon suivi des élevages en cours d'installation avec le projet PANA 1 permettrait de leur éviter le sort des animaux mis en place par PADPPA et BORN ET FONDEN.

Conclusion et recommandations

Les séances de renforcement de capacités techniques des agents en servie dans les secteurs ont permis d'échanger sur les techniques d'élevage du lapin, le problème de santé des animaux et les mesures pour éviter ou sauver les animaux lorsqu'un problème venait à survenir dans l'élevage. L'approche interactive adoptée au cours des séances a permis à chaque agent de remettre à jour ses connaissances sur l'élevage cunicole. L'approche a été bien appréciée des participants. Ces derniers ont promis de mettre en application les différentes techniques apprises afin de réaliser efficacement le suivi des élevages installés.

La provende mise en place par PANA 1 est en voie de péremption. Du fait de la quantité mise en place qui est largement au dessus des besoins des éleveurs. L'analyse de la situation de référence a permis de constater que les expériences en cuniculture dans les villages par le passé ont échoué à cause du manque de suivi.

Pour ce faire, nous recommandons à l'endroit de PANA 1:

- Procéder au remplacement des provendes dont la date de péremption est proche ;
- Œuvrer à la, mise en place d'un dispositif correct de suivi des élevages. Ce dispositif doit s'appuyer sur les agents des SCDA pour le bon suivi des élevages. Ce dispositif doit prévoir une prime pour le suivi des élevages et du carburant pour appuyer le mouvement de ces agents des secteurs vers les villages cibles.
- Spécialement pour le village de Houédo Wo où la traversée de l'Ouémé est inévitable pour atteindre les élevages, il faut prévoir des gilets de sauvetage et de bottes pour les agents de suivis et pour la Direction de l'élevage qui est le maître d'œuvre.